

SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'OIT

Distribution:
[Lien vers le document](#)

SU/AGM/2025/1/D.3
20 février 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PREMIÈRE SESSION

20 février 2025

Projet de budget pour l'exercice financier 1^{er} janvier - 31 décembre 2025

Cette note a pour but de donner quelques informations complémentaires au libellé du projet de budget 2025.

Fonds de réserve. Correspond au montant du prélèvement exceptionnel sur les fonds de réserve prévu au cours de l'année pour couvrir les dépenses d'organisation de la réunion globale.

Autres revenus (Fonds de compensation). Montant estimatif à percevoir du fonds de compensation du BIT pour le remplacement d'un employé pendant la période d'absence maternité de la conseillère juridique.

Salaires secrétariat. Le secrétariat est composé d'un poste à 100% financé par le Syndicat et d'un poste à plein temps financé par le BIT.

Salaires conseiller juridique. Coût salarial budgété au grade P4 sur l'année. La conseillère juridique prendra un congé maternité d'environ 6 mois au cours de l'année.

Salaires conseiller en communication. Ce poste couvre le coût salarial d'un poste à temps partiel (50%) au grade P2.

Contrat à court terme/interprète/Personnel de conférence. Ce poste correspond à une estimation des dépenses du remplacement de la conseillère juridique par un employé embauché à 50% pendant la période d'absence pour congé maternité et du coût du personnel de conférence.

Missions (siège et terrain). Ce poste couvre les missions des membres du Comité ou celles commanditées par le Comité pour la représentation du Syndicat.

Missions, formation et frais de fonctionnement (membres titulaires régionaux). Ce poste couvre uniquement les frais que les membres titulaires du Comité seraient amenés à faire dans le cadre de leurs fonctions au niveau régional. Il couvre également les frais de formations entreprises lors de séminaires, lors d'enquêtes sur les salaires et autres sujets qu'il s'avèrerait nécessaire de traiter. La production des matériels de formation est aussi incluse. Si les formations en présentiel et missions seront réduites pour cette année, un budget est retenu pour permettre et encourager des actions de formation en ligne.

Retenues terrain. Sur presque la totalité du montant des cotisations que le Syndicat perçoit des bureaux extérieurs, 75% des contributions des membres locaux sont conservées par les sections locales du Syndicat pour couvrir leurs frais.

Réunions Régionales. Les réunions régionales statutaires pour l'Asie et le Pacifique et l'Europe et Moyen Orient ont été exceptionnellement annulées cette année en raison de l'organisation de la réunion globale prévue début octobre 2025.

Réunion Globale 2025. Tous les 5 ans une réunion globale regroupant tous les représentants syndicaux au siège et dans les régions se tient à Genève dans le but de définir les orientations stratégiques de l'action syndicale et d'examiner les statuts du Syndicat du personnel. Cette réunion se déroulera sur 5 jours dans les locaux du BIT et est prévue de se tenir début octobre 2025.

Formation (partie centralisée au Siège). Ce poste couvre les frais de formation (production des matériels et formations elles-mêmes). Ces formations concernent tant les membres du Comité que tout autre collègue dont le Comité souhaite utiliser les compétences afin de mieux défendre les intérêts du personnel.

Communication. Ce montant couvre les frais envisagés pour notre communication ainsi que les frais de maintenance de notre site web.

Fonds de solidarité «retraités russes». Ce poste correspond à l'allocation de solidarité que le Syndicat et l'Administration (qui verse une somme équivalente) versent aux retraités russes du BIT privés d'une pension décente suite à la transition entre l'URSS et la Russie.

Collaboration extérieure. Ce poste couvre les dépenses et engagements prévus vis-à-vis des prestataires externes.

Traduction/Copie et reproduction. Ce montant couvre les frais de traduction des documents du Syndicat dans les trois langues de travail et toutes charges connexes.

Frais bancaires. Gestion des comptes et des fonds de réserve.

Affiliation internationale. Coût de l'adhésion au Comité de Coordination des Associations et Syndicats Internationaux du Personnel du Système des Nations unies (CCASIP/CCISUA) ainsi qu'à l'Internationale des Services Publics (ISP/PSI).

PROJET DE BUDGET
Pour la période 1er janvier – 31 décembre 2025
(Francs suisses)

<u>Libellé</u>	<u>BUDGET</u>	
A. RECETTES		
Cotisations	735,000.00	
Centre de Turin	15,000.00	
Investissement et intérêt bancaire	8,000.00	
Fonds de réserve	150,000.00	
Autres revenus (fonds de compensation)	55,000.00	
		963,000.00
B. DEPENSES		
Salaire - Secrétariat	135,000.00	
Salaire - Conseiller juridique	195,000.00	
Salaire - Conseillère communication	70,000.00	
Contrat à court terme/Interprète/Personnel de conférence	60,000.00	460,000.00
Missions (siège et terrain)	60,000.00	60,000.00
Régions		
<i>Afrique</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Amériques</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Asie et Pacifique</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Europe et Etats Arabes</i>		
Titulaire: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	22,000.00
Retenues terrain	130,000.00	
Réunion régionale Asie et Pacifique	-	
Réunion régionale Europe et Etats Arabes	-	
Réunion globale (2025)	190,000.00	
		320,000.00
Formation (centralisée au siège)	5,000.00	
Communication	10,000.00	
Matériel de bureau et accessoires	6,000.00	
Fonds d'entraide	8,000.00	
Fonds de solidarité retraités russes	2,000.00	
Collaboration extérieure	20,000.00	
Traduction/Copie et reproduction	5,000.00	
Frais de réunion et de réception	15,000.00	
Frais bancaires	10,000.00	
Affiliations internationales	15,000.00	
Divers	5,000.00	101,000.00
Différence Excédent de recettes/ dépenses (+/-)	-	
		963,000.00

Taux de contribution 2025 : 4,5 pour mille (article 14(b)(ii) des Statuts du Syndicat du personnel)